



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du lundi 03 OCTOBRE 2022 à 20 heures 30 minutes
SALLE DES FÊTES

Convocation par mail le 29 SEPTEMBRE 2022

Présents :

Mme BLOT Claudie, M. BOUSQUET Thierry, M FIAULT Nicolas, Mme GAJAC Paule, Mme GOSSET Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, M. TEYSSEDOU Adrien,

Procuration(s) :

Absent(s) : M. VIERGE Guy, Mme SOULIER Laura Marie Leslie, M. BISSIERES Sylvain Frédéric

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : M. BOUSQUET Thierry

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR

1/ Délibérations

- Suppression du poste de 3ème adjoint
- CDD du 10/09/2022 au 31/12/2022 d'agent polyvalent pour accroissement temporaire d'activité
- Création emploi d'adjoint technique des établissements d'enseignement au 01/01/2023 22/35ième annualisé, durée jusqu'au départ à la retraite de l'agent
- Aide ponctuelle à la mobilité

2/Informations

- Réorganisation du conseil municipal (Arrêté portant délégations de fonctions à adjoints)
- Signalétique patrimoniale
- Vente de terrains communaux
- Gestion des espaces verts publics de la commune

3/ Echanges

- Choix du scénario projeté du marché public « Aménagement du bourg et réhabilitation des bâtiments communaux »
- Choix de l' « Elu Relais de l'Egalité »
- Choix de l' élu « Correspondant incendie et secours »
- Cuisine logement « maison Casagrande » et achat matériel de cuisson
- Prévision de l'achat d'une nouvelle bâche incendie
- Devis toitures

4- Questions diverses

Secrétaire de Séance : T. Bousquet

Approbation CR réunion précédente :

Compte rendu conseil du 05 / 09/ 2022 : Mme Claudie Blot s'abstient car sur certaines sommes données dans le compte rendu il n'est pas précisé si les montants sont TTC ou HT.

1 – Délibérations :

- 40 - DE – 2022 : Suppression du poste de 3ème adjoint

Monsieur le Maire propose que suite à la démission de Monsieur Serge Capmas, pour raison de santé, à compter du 30 septembre 2022, le poste de troisième adjoint soit supprimé, de fixer le nombre d'adjoints au Maire à 2 postes, d'actualiser le tableau du conseil municipal et de modifier la répartition des indemnités de fonction versées aux adjoints comme suit :

Fonction	Nombre d'élus	Indice au 01/01/2019	Pourcentage
Adjoints	2	1027	9,9 %

L'ensemble du conseil municipal est favorable à cette nouvelle organisation

Vote : Adoptée (Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

- 41 - DE - 2022 : CDD du 10/09/2022 au 31/12/2022 d'agent polyvalent pour accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire indique que le dernier contrat aidé de la cantinière, a pris fin et qu'il souhaite, dans un premier temps, établir un CDD jusqu'à la fin de l'année qui permettra de préparer la création d'un poste à partir de 2023.

L'ensemble du conseil municipal est favorable à la création de ce CDD

Vote : Adoptée (Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

- 42 - DE - 2022 : Création emploi d'adjoint technique des établissements d'enseignement au 01/01/2023 22/35ième annualisé, durée jusqu'au départ à la retraite de l'agent

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique à partir du 01 janvier 2023 jusqu'au départ en retraite de l'agent concerné (environ 2 ans). L'ensemble du conseil municipal est favorable à la création de ce poste

Vote : Adoptée (Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

- 43 - DE – 2022 : aide ponctuelle à la mobilité

Monsieur le Maire expose au conseil la demande d'aide à la mobilité (environ 150 €) d'une personne de la commune.

L'objet de la demande est l'achat d'un vélo pour faciliter la recherche d'emploi et le passer le permis de conduire. Monsieur Thierry Bousquet indique que le vélo, vu le relief de la région, n'est pas forcément le moyen le plus adapté et propose que des membres du conseil rencontrent la personne pour évaluer le besoin et rechercher des solutions.

Monsieur le Maire indique qu'il faudra être en mesure de satisfaire les éventuelles futures demandes.

Monsieur Bruno Guedes propose la solution de prêt de vélo.

Monsieur Nicolas Fiault indique qu'il y a peut-être la solution du covoiturage et qu'il faut faire un appel à la solidarité (facebook, infos Gavaudun)

Le conseil municipal se prononce pour l'organisation d'une rencontre pour cerner le besoin et pouvoir ensuite étudier les solutions possibles, préalablement au versement d'une aide financière.

Vote : Adoptée (Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

2 Informations :

- Réorganisation du conseil municipal (Arrêté portant délégation de fonction à adjoint)

Monsieur Serge CAPMAS, troisième adjoint, présente sa démission du poste de conseiller municipal pour raison de santé. Monsieur Serge CAPMAS fait savoir qu'il conserve toute son amitié et son soutien à l'équipe Municipale en place.

Monsieur le Maire, Madame Angélique Gosset et Monsieur Thierry Bousquet reprendront les délégations de fonction de Monsieur Serge Capmas qui étaient : Urbanisme, Sécurité Incendie, routes / chemins, salles des fêtes, bâtiments.

- Signalétique patrimoniale :

Madame Claudie Blot et monsieur Nicolas Fiault présentent les derniers devis concernant les panneaux pour la place Sabine Sicaud et Laurenque.

Le devis le plus intéressant se monte à 210 € (80 € pour la place Sabine Sicaud et 130 € pour Laurenque)

Le conseil municipal décide l'achat de ces panneaux à l'imprimerie Molinié de Saint Vite.

-Vente de terrains communaux

Monsieur le Maire propose de vendre des parcelles communales sans intérêt pour la commune et dont le fruit de la vente pourrait permettre l'achat de parcelles pour installation de bâches incendie ou d'un intérêt patrimonial par exemple.

Parmi les terrains concernés, certains intéressent le Conservatoire d'Espaces Naturels (C.E.N).

Les terrains concernés sont :

D682 / D683 PRADOUS

D335 BEZOU

E464 AUX ANJEUX

E474 TIRALET

F648 / F649 PECH DE MILAN

G18 MAJOULASSIE

G245 MOULIN DU MILIEU

Le Conseil Municipal est favorable à la vente de ces parcelles

-Gestion des espaces verts de la commune

Monsieur Thierry Bousquet informe les membres du conseil qu'il a contacté la Régie de Territoire Vallée du Lot pour obtenir une proposition d'entretien des espaces verts de la commune.

Cette association, à vocation sociale, travaille déjà pour plusieurs communes du département dans des activités liées à l'entretien des espaces verts, la collecte d'encombrants et de biodéchets.

3 -Echanges :

- Choix du scénario projeté du marché public « Aménagement du bourg et réhabilitation des bâtiments communaux

Monsieur le Maire fait un point sur le rendu des scénarios et la réunion publique. 2 scénarios se détachent mais dans les 2 cas l'achat de la maison « Papini » est nécessaire. Cette maison accueillerait la mairie, l'Agence Postale Municipale, un lieu de rencontre, un accueil château/ boutique / espace d'interprétation serait créé sur le parking à côté de la cantine qui permettrait une offre non seulement basée sur le château mais aussi d'ensemble avec terrasses et jardin. La salle des fêtes serait conservée à son emplacement actuel. Le projet sera présenté prochainement aux Architectes des Bâtiments de France (ABF) et à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) par le groupement d'architectes.

Madame Angélique Gosset fait remarquer que cette solution supprime des places de parkings pour le personnel de l'école et les parents et que la sécurisation de l'école ne semble pas prise en compte.

Monsieur le Maire contactera le groupement d'architectes pour évoquer ces points.

Le projet définitif sera présenté lors du prochain Conseil Municipal qui aura lieu le 07 Novembre.

- Choix de « l'Elu Relais de l'Egalité »

La municipalité doit nommer un élu « Relais de l'Egalité ». Cet élu sera le lien privilégié avec l'association des maires ruraux qui porte ce projet de lutte contre les violences intrafamiliales.

Madame Angélique Gosset se propose pour assurer cette fonction.

- Choix de l' élu « Correspondant Incendie et Secours »

Un décret du 29 juillet 2022, demande aux communes de nommer un « Correspondant Incendie et Secours » parmi les élus. Monsieur Thierry Bousquet assurera cette fonction.

- Cuisine logement « maison Casagrande » et achat matériel de cuisson

Monsieur Thierry Bousquet rappelle que L'ancien locataire du logement 1146 avait installé, à ses frais, des meubles de cuisine, mais qu'il n'a pas laissé la plaque de cuisson (qui lui appartenait). Une plaque de cuisson a été achetée et sera installée prochainement. Les meubles de cuisine sont en bon état et le prix demandé est de 350 €. Il faut donc se prononcer rapidement sur le montant du rachat des meubles.

- Prévision d'achat d'une nouvelle bâche incendie :

Monsieur Thierry Bousquet indique que la communauté des communes recense les communes ayant en projet l'installation d'une bâche à eau pour essayer de grouper les achats. Le conseil est favorable à l'installation d'une autre bâche incendie en 2023.

- Devis nettoyage toiture

Monsieur Thierry Bousquet indique qu'un devis a été effectué pour nettoyage des toitures des bâtiments communaux. Le devis inclus le nettoyage manuel et le traitement anti mousse pour un tarif de 5.50 € / m². Les tuiles cassées seront remplacées (coût des tuiles en supplément)

4 - Divers :

- Chaudière école / mairie

Mme Angélique Gosset et M. Thierry Bousquet ont reçu M. Asselguy et M. Gouyou, de Territoire d'Energie 47 (TE47) qui leur ont présenté l'étude chiffrée de remplacement de la chaudière. L'étude sera transmise aux membres du conseil municipal et mise à l'ordre du jour du prochain conseil pour échange

M. le Maire lève la séance à 22 heures 28 minutes.